Horaires Mairie

Les secrétaires vous accueillent, en mairie :

Lundi	de 10h à 12h
Mardi	de 15h à 18h
Mercredi	de 10h à 12h
Jeudi	FERME
Vendredi	FERME - sur RdV uniquement (de 15h à 18h)

En dehors de ces horaires, prenez rendez-vous !

POUR NOUS CONTACTER :

- **03 88 58 28 00**
- **MAIRIE@BOOTZHEIM.FR**

OCTOBRE 2026

BOOTZHEIM
au coeur du Ried Alsacien

INFORMATIONS communales



AVANT D'ENTREPRENDRE DES TRAVAUX, AYEZ LE BON RÉFLEXE !

QUESTIONNEZ LA MAIRIE AU PRÉALABLE !

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet de vérifier que les travaux sont conformes au Plan Local d'Urbanisme en vigueur dans la commune.

En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis ou une déclaration préalable de travaux.

Pour obtenir des informations sur votre terrain, vous pouvez également demander un certificat d'urbanisme.

QUELQUES EXEMPLES :

- édifier une clôture en limite de propriété est soumis à déclaration préalable ;
- modifier l'aspect extérieur d'une construction existante par l'ajout de fenêtres de toit est soumis à déclaration préalable ;

Recensement militaire

Si **vous avez 16 ans**, vous devez vous faire recenser dans votre commune. Cette démarche est **obligatoire**.

Pour ceci, rien de plus simple, vous pouvez effectuer cette démarche de deux manières :

- **en ligne**, via le site service-public.fr

OU

- **auprès du secrétariat de votre mairie**

A quoi ça sert ? L'attestation de recensement doit être obligatoirement présentée pour passer les épreuves du BAC (ou équivalent) et pour l'inscription au permis de conduire.

La Rétrospective 2025

Elle est **consultable** en ligne sur notre site internet

↳ www.bootzheim.fr



7 exemplaires papier sont encore disponibles et peuvent encore être retirés en mairie, aux horaires habituels d'ouverture ou sur demande.



AGENDA

Notez les temps forts de la commune pour le dernier trimestre de l'année 2026 !

11 NOV.

COMMÉMORATION ARMISTICE 1914-1918

Monument aux morts à 18h

Venez partager la soupe du poilu et commémorons ensemble cette page de l'Histoire !

Avec la participation des associations locales et de la Musique Municipale de Marckolsheim.



20 NOV.

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

Salle multifonctions (9 rue Principale) à 18h15

Affiche disponible à partir du 09.11.2026

13 DEC.

NOËL DES AÎNÉS

Fête intergénérationnelle

Salle polyvalente de BOOTZHEIM à partir de 11h30

BATTUES DE CHASSE

Le locataire de chasse et son équipe organiseront 4 battues, aux dates suivantes :

31 oct. 2026	19 déc. 2026
21 nov. 2026	16 janv. 2027

De manière pratique, les périmètres de battues sont signalés, ainsi veuillez respecter la signalisation mise en place. Éviter de pénétrer dans les secteurs de chasse lors des battues (plus particulièrement la forêt) et de préférence dès le vendredi précédent celle-ci.

Lors de vos promenades, ne quittez pas les chemins et le cas échéant, promenez-vous à bonne distance des zones de chasse. Enfin, dans tous les cas, veuillez tenir vos chiens en laisse.

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Afin de contribuer à la lutte contre la prolifération du frelon asiatique, la commune s'est dotée de 10 pièges qui pourront être mis à disposition de volontaires souhaitant participer à cette démarche.

L'objectif est de pouvoir être opérationnels dès le printemps, période particulièrement importante pour intervenir lors de la constitution des nids primaires.

Une courte formation sera proposée aux participants afin de présenter les bonnes pratiques et les modalités d'utilisation des pièges. Les volontaires seront ensuite accompagnés par la commune tout au long de la démarche.



Vous souhaitez participer ?
Faites-vous connaître auprès de la mairie !

03 88 58 28 00 / mairie@bootzheim.fr

STATIONNEMENT : RAPPELS !

Même si la situation s'est nettement améliorée à Bootzheim, des stationnements gênants voir dangereux sont toujours constatés. Ainsi, nous vous rappelons que **le code de la Route interdit le stationnement sur tous les trottoirs !**

Certains automobilistes pensent qu'il est autorisé de stationner « à cheval » de façon à laisser le passage sur la chaussée. Mais cela pose des problèmes pour la sécurité des piétons et cyclistes ou encore les Personnes à Mobilité Réduite (personnes en fauteuil roulant, seniors, assistantes maternelles avec poussettes, personnes handicapées…) en les empêchant de se déplacer sur le trottoir.

Merci d'avance **pour votre vigilance et** surtout **le respect** du code de la Route et des emplacements de stationnement marqués au sol.

NETTOYAGE DE L'EGLISE

Le Conseil de Fabrique organise une **matinée de nettoyage et d'entretien de l'église** communale **St Blaise**.

Au programme : un peu d'huile de coude, beaucoup de bonne humeur… et, promis, pas besoin d'être expert en ménage !

Rendez-vous le **24.10.2026** à **9h** à l'église.

Venez nombreux : à plusieurs, le nettoyage est quand même beaucoup plus sympa !